

Comparaison de l'effet de la Décentralisation et de la déconcentration sur la réduction de la pauvreté au Bénin

Acacha Hortensia PhD

ENEAM-UAC

02BP2342 ; 229-97626368 ; République du Bénin

horcacha@yahoo.fr

Résumé

Le Bénin à l'instar de plusieurs pays d'Afrique ont connu des reformes de leur territoire et des institutions administratives. Ce travail vise comme objectif de comparer la décentralisation et la déconcentration sous l'angle de réduction de la pauvreté. Les outils statistiques utilisés sont la régression, l'analyse en panel et la méthode des nuées dynamique. Les résultats montrent que la déconcentration offre des perspectives pour transformer le territoire alors que la décentralisation contribue plus à la réduction de la pauvreté monétaire.

Mots clés : décentralisation, déconcentration, réduction de la pauvreté

Classification J.E.L. C23 ;I132 ;I138 ; H82

Impact of decentralization and of deconcentration on poverty alleviation in

Benin

Abstract:

Benin, like several African countries, has experienced some reforms of its territory and of its administrative institutions. This study aims at comparing decentralization and deconcentration with regard to poverty alleviation. The statistic tools used are regression, panel analysis and principal component analysis. The results show that deconcentration offers some perspectives for territory transformation while decentralization contributes to the alleviation of monetary poverty.

Keywords: decentralization, deconcentration, poverty alleviation

J.E.L. classification C23 ;I132 ;I138 ; H82

Introduction

Avec le déclin de l'Etat keynésien révélé par ces difficultés pour répondre à des prérogatives de souveraineté, de nouveaux rapports entre l'Etat et les communautés se sont mis en place de part et d'autres dans le monde. Il s'agit d'une approche plus néo-libéralisme de la gouvernance étatique défenseur du local, de l'individu, de leur créativité et de leur dynamisme. Dans ce cadre mondial, plusieurs réformes de décentralisation et de déconcentration ont eu lieu pour une gestion plus efficace au niveau des hiérarchies plus rapprochée des collectivités. Selon DRAÏ (1983 :118), dans son analyse critique du local, considère que cette approche finira par enfermer les acteurs et leurs qualités dans leurs propres limites et à les éloigner de plus en plus de la démocratie. Chevalier (1983) pense qu'il s'agit d'une réforme impulsée par le haut pour répondre aux difficultés croissantes de l'Etat bureaucratique, centralisé. Chevallier, Rangeon et Selher (1982 :67 et 110)

analysent dans ce processus une réforme qui dépend plus de l'offre de l'Etat plutôt qu'une réplique à la mobilisation et à la politisation de la société civile qui exprimeraient une demande des collectivités locales

Ces réformes sont donc hypothétiques et risquent de passer à côté des objectifs qui ont suscité leur mise en place. En effet, les critiques liées à la décentralisation et à la déconcentration sont légions. Devant de telle analyse négative, ce papier vise à répondre à une question principale qui est celle de savoir si la décentralisation et la déconcentration réduisent la pauvreté ou que l'un d'eux réduit plus la pauvreté que l'autre. Un regard jeté sur la littérature pour analyser la question n'est pas du tout tranché. Dans cette analyse comparative des deux processus sur la pauvreté, Quian et Weingast (1997) conclurent dans leurs recherches que la décentralisation fiscale stimule le développement économique des régions alors qu'Oates (1972) soulignent les effets potentiellement néfastes de la décentralisation fiscale sur la redistribution des revenus. Mieux encore, le lien entre la décentralisation et la réduction de la pauvreté varie suivant les territoires et suivant le contexte d'analyse. Certaines études empiriques dans les pays occidentaux, dans les pays asiatiques et en Afrique donnent des résultats contradictoires. Le Royaume-Uni adepte de l'ultra décentralisation a adopté sous le gouvernement Blair des stratégies de relecture. La Hongrie, qui a fait le choix d'une forte décentralisation dans les années 90 est revenue en arrière dans les années 98. Des Etats très attachés au fédéralisme comme les Etats Unis ou l'Australie ont mis en place dans les années 90 des stratégies qui limitent la marge de manœuvre de leur Etat. Selon Ebel et Yilmaz (2002 :157), les pays en développement se sont

tournés vers la décentralisation afin d'échapper aux écueils d'une gestion inefficace et en Afrique particulièrement, un certain nombre d'expériences démocratique répondent plus à un souci d'unité nationale qui prend en compte les particularismes tribaux et locaux. La décentralisation en Afrique, se situe particulièrement dans le cadre de la décision prise par la Banque Mondiale dans les années 90 pour une bonne gouvernance selon Jacques Habib Sy et al. (2002). Cette réforme se situe comme réponse face à la crise de l'Etat post colonial africain suite d'une part aux difficultés de mise en place des politiques de développement sur le continent (Etats-Unis d'Afrique, Afrique indépendante) et d'autre part, à la montée de la paupérisation, la confiscation de la souveraineté du pouvoir politique et économique par les bailleurs de fonds, la présence des maladies endémiques et autres Sawadogo (2001), Ouattara (2007),.

De nos jours, chercheurs et politiciens continuent donc d'analyser la meilleure manière de répartition des compétences. L'Etat providence a montré ses limites et les politiques de décentralisation ont exacerbé l'écart entre le centralisme étatique et la décentralisation étatique.

Dans le contexte béninois, les expériences de la déconcentration et de la décentralisation ont été deux phénomènes assez récents sur le plan institutionnel et dans l'analyse fonctionnelle du développement local. Tout a commencé avec la conférence des forces vives de la nation vers les années 90 qui a jeté les bases pour la décentralisation puis la déconcentration au Bénin. Il y a eu les lois de base successives et les décrets d'application portant organisation de l'administration territoriale n°97/028 du 15 Janvier 1999, la loi portant organisation des communes

n°97/029 du 15 Janvier 1999 ; la Loi portant organisation des communes à statut particulier n° 98/005 du 15 Janv199 ; la Loi portant régime financier des communes n°98/007 du 15 janvier 1999 et enfin, la Loi portant régime électoral communal et municipal n°98/006 du 09 mars 2000. Plusieurs décrets dont le Décrets n° 2001-2009 du 15 Octobre 2001 portant composition, attribution et fonctionnement de la conférence administrative départementale, le Décret n° 2002/365 à 2002/367 du 22 Août 2002 portant création de la commission nationale de finances locales.

Toutes ces reformes législatives ont permis de mettre en place dans le cas béninois la Reforme Administrative Territoriale (RAT) qui vise a priori la modification des bases de fonctionnement des services publics à l'échelon départemental et en dessous avec tous secteurs confondus piloté par le ministère de l'intérieur. La deuxième reforme concerne la reforme administrative qui aborde l'ensemble de l'administration publique avec toutes les composantes et est piloté par le ministère de la fonction publique. La décentralisation a commencé en 2000 et les premières élections ont eu lieu en 2002 au niveau des communes. Ainsi, après plus d'une décennie de ces expériences, ce papier cherche à vérifier si ces deux processus contribuent à la réduction de la pauvreté au sein des communes. Ce travail analyse donc l'effet de la décentralisation et de la déconcentration sur la réduction de la pauvreté au sein des communes du Bénin. Il est structuré en quatre parties. Après la présentation des objectifs et de l'hypothèse qui représente la première partie, nous présentons la revue de littérature et le cadre conceptuel qui constituent la deuxième partie du travail. La méthodologie et l'analyse des résultats représentent les deux dernières parties du document.

1-) Objectifs

Comparaison de la décentralisation et de la déconcentration sur la réduction de la pauvreté au sein des communes du Bénin.

Objectifs spécifiques

Analyser l'effet de la décentralisation et de la déconcentration sur la réduction de la pauvreté dans les communes au Bénin

Comparer l'effet de la décentralisation et de la déconcentration sur la réduction de la pauvreté au sein des communes du Bénin

En déduire une typologie des communes suivant le niveau de réduction de la pauvreté grâce à la décentralisation

Hypothèse de travail

La décentralisation contribue plus à une réduction de la pauvreté que la déconcentration au sein des communes du Bénin.

2-) La revue de littérature et le cadre conceptuel

Cette partie du travail aborde les points suivants. La théorie de la décentralisation d'Oates (1972), la définition des concepts de décentralisation, de déconcentration et de la pauvreté.

2-1-) La théorie de Oates sur la décentralisation : Conditions pour la réussite de la décentralisation

Cette réflexion théorique propose des conditions et des stratégies pour faciliter la réussite de la décentralisation sur un territoire donné. L'auteur les aborde en quatre points.

a- Rendre la production du bien efficace sur le territoire

La décentralisation rapproche le pouvoir vers les collectivités locales et rapproche par ricochet l'offre des services à sa demande c'est-à-dire des préférences locales. Dans un objectif de réussir la décentralisation, selon Oates (1972) deux alternatives se présentent dans ce rapprochement de service d'une part en cas de production d'économie d'échelle et d'autre part dans le cas de débordement.

Dans le premier cas, une production à une grande échelle réduit les coûts moyens et reste avantageux ; mais la demande locale reste très insuffisante pour couvrir toute la production issue d'une économie d'échelle surtout lorsque les préférences locales sont très hétérogènes. L'auteur veut qu'un arbitrage soit fait entre la baisse des coûts et la demande locale dans ce rapprochement des services pour renforcer la décentralisation.

En effet, dans le cas d'économie d'échelle, ce sont les coûts moyens qui restent très avantageux, mais la demande locale est souvent insuffisante pour couvrir la production et encore dans un cas où les préférences locales exprimées par cette demande restent très hétérogènes. Il s'agira donc de voir jusqu'à quel seuil il faut accepter la baisse des coûts pour répondre à la demande locale.

Dans le deuxième cas, celui du débordement, la théorie de la consommation des biens publics entre communes de Oates (1972) aborde la production d'un bien

public dont la consommation ne se limite pas à la demande d'une seule commune ; mais à plusieurs communes limitrophes. L'offre de ce bien reste sous optimale. Oates (1972) suggère la coopération entre les communes pour rendre efficace la décentralisation à travers le contrôle des avantages et des coûts liés à la production de ce bien sur le territoire. Cette coopération pourrait s'exprimer par un partenariat public privé qui maîtrise l'offre individuelle du service sur le territoire tout en externalisant en commun la production pour des bénéfices croissant d'échelle. Le même auteur propose qu'un arbitrage soit fait entre la baisse des coûts et la demande locale.

b- Renforcer l'esprit de concurrence

La décentralisation est accompagnée d'un esprit de concurrence qu'on pourrait analyser sous deux aspects. Du fait qu'elle facilite la mobilité des individus et des activités économiques entre territoires locales et aussi permet par ailleurs aux collectivités de comparer les performances entre les élus au sein des territoires voisins. L'esprit de concurrence dans le premier cas s'exprime dans le choix de localisation des résidences des collectivités locales et de leurs activités. En effet, si les services offerts dans une localité et les montants à payer sont en adéquation avec la qualité de vie, il se crée un dynamisme dans le choix de localisation du territoire qui s'exprime par la mobilité.

La concurrence engendrée par les collectivités à travers la mobilité résidentielle et économique renforce les performances des territoires diminue l'hégémonie du pouvoir central. Selon Brennan et Buchanan (1977, 1980), les collectivités territoriales traduisent par là, une responsabilité face à leurs propres contribuables. En cas d'imposition des sources fiscales qui augmenterait l'assiette

fiscale par ricochet, la base d'imposition est partagée avec des entités territoriales hiérarchiques, ce qui augmente la marge de manœuvre des collectivités dans le jeu de la concurrence dans le contexte de décentralisation.

c- Assurer une meilleure répartition des compétences entre les échelons

La répartition des compétences entre échelon du gouvernement est un aspect avantageux dans les vertus de la décentralisation. La théorie du fédéralisme financier y trouve trois bonnes raisons pour cela en matière de dépenses. Si les attributions liées à chaque niveau de gestion des activités politiques sont mal définies, les ressources qui leur seront affectées seront inadéquates tant au niveau du montant alloués que de la forme et de la nature du financement et cette situation entraîne le disfonctionnement de tout système institutionnel favorable à la décentralisation. Il serait souhaitable qu'une loi englobe tous les principes du processus de décentralisation de même que toutes les relations au niveau des échelons territoriales. Daflon (2000) et Daflon et Ruegg (2003), identifient la deuxième raison dans la définition et la répartition des compétences qui permettent de mieux situer les responsabilités des différents échelons. Selon ces auteurs, les échelons qui ne sont pas proches de la base ont tendance à bénéficier des rentes de certaines situations. Aussi, les collectivités publiques existantes doivent rendre leurs services plus efficaces par la coopération intercommunale que par les niveaux hiérarchiques supérieurs dont les compétences ; si elles étaient bien réparties, devraient plus les aider.

Le degré d'hétérogénéité des compétences est aussi un élément qui influence la répartition des compétences entre échelon territorial. Cette troisième raison

influence aussi les dépenses. En effet, si le degré d'hétérogénéité des compétences est faible et que les préférences identifiées sont concentrées sur un même territoire, il est facile de décentraliser pour mieux répondre aux demandes locales concentrées sur un même territoire que dans le cas d'une minorité de préférences dispersées dans plusieurs communautés.

d- La prise en compte du contexte dans le processus de décentralisation

La décentralisation est aussi une expérimentation qui n'est pas transférable d'un niveau hiérarchique territorial à un autre ; ni d'un contexte d'une réalité à une autre car les différents acteurs impliqués dans ce processus n'ont pas nécessairement les mêmes marges d'information et d'analyse selon que l'on soit au niveau déconcentré ou local, dans un pays en voie de développement ou dans un pays développé. Dans le premier cas, l'autorité déconcentrée a plus de liberté que l'autorité locale qui est seule, face à ses contribuables locales. De plus, selon le niveau de développement du pays, Litvack et Bird (1998) considèrent que les institutions ne définissent pas le même cadre d'action et ne font pas face aux mêmes catégories d'incitation. Dans les pays en voie de développement, la question essentielle est celle des besoins vitaux, donc de la demande et comment répondre par l'offre de services essentiels de base. Faguet et Sanchez (2007) ont montré que la décentralisation dans ce cas aboutit à la création de nombreux services publics de petite taille grâce à la pression de la population.

3-) Cadre théorique du travail

3-1-) Définition de la décentralisation et de la déconcentration

Selon Roy (1966), la décentralisation et la déconcentration s'appliquent à la répartition des compétences et des pouvoirs entre organe central et des organes non centraux ou périphériques. Au moins trois critères distinguent la répartition aux deux niveaux. D'abord au niveau hiérarchique, les unes relèvent des affaires locales et les autres de la compétence des autorités centrales. Roy (1966) pense que le niveau hiérarchique n'est pas un critère si distinctif car des affaires publiques sont à la fois locales et nationales. Les deux autres critères, critère de l'autonomie au plan juridique et financière dont bénéficient les organes périphériques et le critère d'élection des agents élus locaux sont plus distinctifs entre les deux concepts. Cependant, l'élection implique des forces politiques et sociales pour un choix réel. De même l'autonomie implique la participation mais cette participation pourrait être en dehors des assemblées représentatives ; ce qui fait dire à Eisenmann (1947) que les deux concepts ne constituent pas des catégories, mais des pôles extrêmes d'une seule et même catégorie : Avec les différentes crises, et les recompositions sociales et économiques; les deux concepts ont été renforcés par l'aménagement du territoire, la planification économique et régionale en plus des dimensions bureaucratiques, sociales et politiques de départ. Au-delà de son aspect normatif et formel, cette notion soulève une analyse multidimensionnelle.

Simplement définie par l'Observatoire du changement social au Bénin OCS (2010), La décentralisation est un mode d'organisation institutionnelle qui consiste à faire gérer par des organes délibérants élus, les affaires propres d'une collectivité territoriale ou locale. Cette définition n'aborde pas la relation entre territoire et Etat.

Selon LEMIEUX (2001), la décentralisation territoriale est le fait pour l'Etat de créer sur son territoire des collectivités locales qui sont des entités juridiquement distinctes de l'Etat et pouvant avoir une autonomie financière. Ces collectivités sont donc soumises, non pas à un contrôle hiérarchique de l'Etat, mais à un contrôle réduit, la tutelle. Une analyse théorique de ce concept regroupe plusieurs sciences comme administratives, politiques, sociales et économiques. Ici, nous l'analysons sous l'angle de la théorie du fédéralisme financier qui aborde beaucoup plus les aspects économiques de la décentralisation et de la déconcentration.

3- 2-) Survole du concept de la pauvreté

La relation entre la pauvreté et le bien être a été toujours établie dans les études portant sur le développement mais la résurgence de la problématique de la pauvreté tel que définie par la banque mondiale et prise en compte aujourd'hui par les gouvernements est assez récente (Lautier (2002), EMMERY (2006)), et note une certaine convergence entre les gouvernements centraux et les objectifs de la Banque Mondiale. Ce constat est noté par Lipton (1997), qui questionne sur la pertinence avec laquelle les grandes institutions utilisent le concept de pauvreté. La littérature révèle différentes étapes de l'utilisation de la pauvreté. Les années 50 sont marquées par la dérive de la croissance Aghion, Bolton (1997) et surtout les étapes de la croissance économique de Rostow (1963) qui considère que la lutte contre la pauvreté disparaîtra une fois la croissance économique établie dans les pays. Les années 60 marquent une progression dans l'analyse de la pauvreté. Selon Dockes, Rosier (1988), l'approche libérale de la croissance économique favorise les classes aisées et marginalisent les pauvres. Il faudrait donc mettre l'attention sur la manière de redistribuer les fruits de la croissance pour améliorer les conditions des pauvres.

Les années 70 marquent un arrêt de la théorie libérale de la croissance économique grâce aux indicateurs sociaux publiés par BAUER (1966) et la publication de Seers (1969) sur the meaning off développement en plus de certains travaux sur les stratégies d'emplois. Tous ces travaux révèlent que les riches ne profitent pas de la même manière de la croissance économique que les pauvres. Il serait bon d'identifier les besoins de chaque groupe pour une satisfaction plus spécifique.

Vers les années 80 un vaste mouvement scientifique doublé d'orientation politique renforce l'analyse de la pauvreté par les besoins essentiels. Dans les pays en voie de développement spécifiquement, on assiste à un ensemble de mesures d'ajustement structurel libéral pour accélérer la croissance. Il s'agit de la privatisation des grandes entreprises, de la réforme du système monétaire bancaire et de l'ouverture des marchés des pays en voie de développement aux investisseurs étrangers. Les écarts ont augmenté montrant la faiblesse des externalités sociales et économiques selon Cornia, Jolly, Stewart (1987) ; Bourguignon et Alii (1991). Mais en réalité, l'analyse des besoins essentiels implique des coûts d'accès qui indique une complémentarité entre les deux approches.

Les années 90 sont marquées par une maturité voire universalité (Banque mondiale 2000) du concept de la pauvreté à travers la construction des indicateurs sur le développement humain (PNUD 2000). Cet indicateur est basé sur des considérations sociales, économiques, politiques et éthiques. Désormais, la pauvreté est analysée à travers un manque qui exprime la pauvreté monétaire et un ensemble d'indicateur qui est la pauvreté non monétaire.

Plus tard, plusieurs pays ont élaboré des documents de stratégies de réduction de la pauvreté visant la coordination des actions entreprises et définissant ainsi une approche plus locale du concept de pauvreté.

Si, définir la pauvreté, révèle un niveau d'utilité en dessous d'une norme, économiquement, cette utilité est une variable monétaire comme le revenu ou la dépense capable d'une satisfaction individuelle. J. Rawls (1971) critique cette approche qui selon lui, ne permet pas une société ordonnée.

Amartya Sen (1992, 1999) analyse la pauvreté par le bien être définis comme les « capacités » c'est - à dire la liberté d'être et de faire de l'individu qui va au delà de tout besoin primaire et essentiel.

La pauvreté se manifeste par une insuffisance de ressources, une insatisfaction des besoins essentiels et une incapacité à réaliser son potentiel. Ces trois formes d'analyses marquent des étapes avancées d'une situation de départ qui est un manque. Il existe donc une interaction entre ces différentes formes d'analyse de la pauvreté. Par ailleurs, de cette analyse de la pauvreté se dégagent deux groupes de réflexion à savoir l'analyse de la pauvreté en termes de moyens et l'analyse de la pauvreté en termes de ressources. Les moyens s'expriment par le manque, la pauvreté par la non possession et la pauvreté en termes de capacités.. Le manque peut être monétaire ou non. L'approche multidimensionnelle de la pauvreté s'exprime aussi par la non possession de biens primaires théorie de Rawls ou la non possession de besoins essentiels ou par l'analyse par les capacités. L'approche par les ressources (manque de revenu, besoins primaires, besoins essentiels) et l'approche en terme d'accomplissement (approche par les capacités)

montrent que le pauvre pourrait transformer ses moyens et mieux organiser ses conditions de vies.

4-) La méthodologie du travail

La question de départ est de savoir si la décentralisation réduit plus la pauvreté que la déconcentration. De cette question, la variable dépendante est y et les variables indépendantes sont x .

La variable dépendante $Y=$ est l'indice de pauvreté. Nous avons tenu compte des deux indices ici à savoir la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire.

L'analyse de la pauvreté a pris en compte pour trois années 2007-2009 et 2011. La variable Y qui est la pauvreté a été analysée sous deux angles. La pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire. Moser et Ichida (2001) ont fait une étude sur la pauvreté et la croissance économique dans seize pays africains. Leurs conclusions montrent une significativité entre la croissance économique et la pauvreté non monétaire. Une autre étude, réalisée par Fambo (2005) au Cameroun montre que l'évolution de la dynamique de la pauvreté sur la croissance et la redistribution durant la période 1983/84-1996 a un effet sur la contraction de l'activité économique présent chez les pauvres.

La mesure de la décentralisation pourrait se faire de plusieurs manières. Par exemple, la part occupée par les gouvernements locaux dans les dépenses ou recettes nationales Rodrigue-POSE et Gill (2004, 2010). Elle pourrait aussi se

mesurer par la dispersion régionale des infrastructures et des services publiques car ils servent d'estimation aux différentes activités du gouvernement. La littérature révèle aussi que le poids relatif des gouvernements municipaux dans l'ensemble des finances publiques est un indice de mesure de la décentralisation Fambo (2010). La mesure pourrait se faire par les dépenses ou par les recettes. Les dépenses incluent les paiements financées par les transferts ; ce qui reflètent le poids budgétaire réel des gouvernements à travers leurs responsabilités. Les recettes ici sont les recettes avant les transferts qui reflètent la capacité des gouvernements municipaux à mobiliser eux-mêmes leurs revenus.

La déconcentration est définie par la répartition dans l'espace des ressources appartenant au gouvernement central. Selon Meloche (2007), la déconcentration pourrait se mesurer par la dispersion de l'emploi dans l'administration publique provinciale ou dans le secteur public provinciale. La variable principale de la mesure de ce concept est l'emploi.

Les données utilisées pour l'analyse sont de 2005-2012 et proviennent du ministère de la fonction publique, sur le recensement des agents de l'Etat au niveau départemental pour la déconcentration.

Concernant la décentralisation, le Fonds Fadec à travers les montants versés par le gouvernement aux communes puis de tous les autres fonds transférés de l'Etat vers les communes ont permis de mesurer ce processus. Enfin, les données EMICOV de l'INSAE 2011 ont été utilisées.

Deux niveaux ont été considérés dans ce travail. Le niveau départemental pour la déconcentration donc six départements selon l'ancien découpage et le niveau communal pour la décentralisation et donc 77 communes.

Les variables indépendantes sont :

X1= Le transfert financier de l'Etat aux communes. En se référant au Daflon (2005) ; la décentralisation est plus favorable lorsque la concentration est plus forte sur un territoire. De ce fait, la taille de la population est une variable qui favoriserait le transfert des compétences de l'Etat vers les communes.

X2= La répartition des agents de l'Etat au niveau des départements ou l'emploi. Selon Meloche (2007), la décentralisation comme la déconcentration ont un effet négatif sur les disparités régionales, mais ces résultats sont peu significatifs. Par contre, sur la croissance économique régionale, la décentralisation a un effet mitigé, c'est-à-dire non linéaire qui est d'autant plus positif que la richesse initiale du territoire est élevée. La déconcentration a un effet systématiquement positif sur la croissance économique, mais celui-ci est peu significatif. L'auteur en conclut que la décentralisation offre plus d'avantages que d'inconvénients, mais pas de façon importante alors que la déconcentration offre de meilleures perspectives pour façonner le territoire que la décentralisation.

X3 L'offre des services et des biens publics. Le niveau des infrastructures sur un territoire donné contribue à plus déconcentrer et aussi à la décentralisation. (OCDE, 2006) ; Jutting, J et al (2005) ; (Foirry, 1997) (Hammer, 1998 ; Filmer et Pritchett, 2001 ; Sahn et Stifel, 2001 ; Pradhan *et al.*, 2002). Tous ces auteurs ont

montré que les infrastructures ont un effet positif sur le développement des territoires ; sur la réduction de la pauvreté.

Autres variables :

La demande locale définie par la taille de la population

Le niveau de concentration des territoires défini par la densité

La définition et la répartition des compétences

Le niveau d'infrastructure au niveau local

5-) Présentation des résultats

5-1-) effet de la décentralisation et de la déconcentration sur la réduction de la pauvreté au Bénin

Nous avons utilisés ici les résultats d'estimation du modèle en panel à effet fixe.

a-) Pauvreté monétaire

Année retenues : 2006 2007 2009 2011

R² = 0.1088

Nombre d'observation 231

Nombre de groupe 77

Pb > F 0.0002

Tableau n° 1 : Effet de la décentralisation, puis de la déconcentration sur la réduction de la pauvreté monétaire

Pauvreté monétaire	Coefficien t	Std.err	t	P>t	95%

Les données pour 2012,2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne ma l'a pas permis.

Déconcentratio n	.224127	.056195 2	3.99	0.000	.1131025	✕ .3351515
Décentralisatio n	- .0316331	.017541 3	- 1.80	0.073	.1131025	.0030232
Constance	1.83066	.413906 1	4.42	0.000	1.012908	2.648411

Prob >F = 0.0002 <1% donc le modèle est globalement significatif au seuil de 1%.

R2 10,88% des variables expliquent le modèle.

Le coefficient de la déconcentration est plus élevé que celui de la décentralisation, le premier est significatif à 1% et le second à 10%. La déconcentration entretient significativement la pauvreté monétaire alors que la décentralisation la réduit significativement à 10%. Ce n'est pas simplement le redéploiement des agents dans les niveaux infranationaux qui conduirait à la réduction de la pauvreté monétaire. Il faudrait l'accompagner de moyens de différentes natures.

Tableau n° 2 : Synthèses des résultats d'estimation de la décentralisation puis de la déconcentration sur plusieurs années sur la pauvreté monétaire

Variable dépendante:	Modele 2007	Modèle 2009	Modèle 2011	Modèle en panel à effet fixe
----------------------	-------------	-------------	-------------	------------------------------

Les données pour 2012,2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne ma l'a pas permis.

Log (pauvreté monétaire)	Coef.	P-value	Coef.	P-value	Coef.	P-value	Coef.	P-value
Log (APE)	-.0027518	0.255	- .002751	0.181	-1.09e- 08	0.010	.22412 7	0.000
Log(Dotations/ population)	-5.60e-09	0.397	- .002182	0.806	.002018 4	0.212	- .03163	0.073

Ce tableau montre que la déconcentration est significative en 2011 seulement avec un effet négatif sur la pauvreté monétaire. La décentralisation n'est pas significative d'année en année et l'analyse des coefficients montre que son effet est mitigée d'une année à l'autre sur la réduction de la pauvreté monétaire.

L'analyse de la Pauvreté monétaire avec les indicateurs sociaux dans un contexte de décentralisation et de déconcentration

Ici, les deux dernières variables sont des variables exogènes

Années retenues : 2006 2007 2009 2011

Nous avons fait une regression à effet fixe

R2 = 0.1636

Nombre d'observation 308

Nombre de groupe 77

F(6,225) = 7.33

Prob > F = 0.0000

Le modèle est significatif

Tableau n° 3 : Effet des services sociaux dans un contexte de décentralisation et de déconcentration sur la réduction de la pauvreté monétaire

Pauvreté	coeff	Std. Err	T	P> t	[95% Conf. Interval]	
Déconcentration	9.126658	3.21633 7	2.84	0.005	2.788662	✘ 15.46465
Décentralisation	- 1.634777	.800086 8	-2.04	0.042	-3.211399	✘ -.0581553
lrec_com	-1.355864	3.11285	-0.44	0.664	-7.489932	✘ 4.778205
Education secondaire	6.80166	1.91803 7	3.55	.000	3.022046	✘ 10.58127
Education primaire	-3.459764	4.89411 7	-0.71	0.480	-13.10393	✘ 6.184403
Services de santé	-10.21308	3.75197 6	-2.72	0.007	-17.60658	✘ -2.81957
Constance	42.12493	53.3601 5	0.431	-63.02462	✘ 14 7.2 74 5	

$F(76, 225) = 3.08$ $\text{Prob} > F = 0.0000$

La pauvreté monétaire est influence par certaines variables comme la decentralization et la déconcentration en plus de certains indicateurs sociaux tels que l'accès aux soins de santé et l'éducation secondaire. Cela signifie que l'amélioration du revenu faible d'un individu dépend de la décentralisation, de la

Les données pour 2012,2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne ma l'a pas permis.

déconcentration et de l'effort fait par le gouvernement pour les populations en termes d'accès aux services sociaux de base tel que la santé et l'éducation secondaire. La notion de capabilité ; celui qui est au secondaire est déjà capable de mieux organiser sa vie pour sortir plus rapidement de la pauvreté.

6-1-) Comparaison de l'effet de la décentralisation et de la déconcentration sur la réduction de la pauvreté au sein des communes du Bénin

a-) Cas de la pauvreté monétaire

Tableau n°4 : Test de comparaison de l'effet de la décentralisation et de la déconcentration sur la pauvreté monétaire

Test de comparaison des moyennes

Variable	Observations	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[95% Conf. Interval]	
Déconcentration	308	8.680743	.02845 56	.499393 1	8.62475	8.736736
Décentralisation	308	17.83372	.06103 54	1.07116 8	17.7136 2	17.95382
Diff	308	-9.15298	.05390 23	.945981	- 9.25904 5	-9.046915
Mean diff						

$$\text{moyenne(diff)} = \text{mean}(\text{lape} - \text{ldot}) \quad t = -1.7e+02$$

$$\text{Ho: mean(diff)} = 0 \quad \text{degrees of freedom} = 307$$

$$\text{Ha: mean(diff)} < 0 \quad \text{Ha: mean(diff)} \neq 0 \quad \text{Ha: mean(diff)} > 0$$

$$\text{Pr}(T < t) = 0.0000 \quad \text{Pr}(|T| > |t|) = 0.0000 \quad \text{Pr}(T > t) = 1.0000$$

La décentralisation influence plus la pauvreté monétaire que la déconcentration ; sa moyenne est supérieure à celle de la déconcentration. Le test de Hausman est globalement significatif.

b-) Cas de la pauvreté non monétaire

Pauvreté non monétaire

Année retenues : 2007 2009 2011

$$\text{Nombre d'observations} = 231$$

$$\text{Nombre de groupes} = 77$$

$$R^2 = 0.2609$$

$$F(2,152) = 26.82$$

$$\text{Prob} > F = 0.0000$$

Les données pour 2012,2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne ma l'a pas permis.

Tableau N° 5 : Analyse de la déconcentration et de la décentralisation sur la réduction de la pauvreté selon les années

Pauvreté non monétaire	coefficient	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	[95% Conf. Interval]
Déconcentration	-20.37078	2.928654	-6.96	0.000	-26.15691	-14.58466
Décentralisation	4.090523	.908478	4.50	0.000	2.295648	5.885397
Constant	142.396	15.01224	9.49	0.000	112.7365	172.0556

F(76, 152) = 14.83 Prob > F = 0.0000

Ici, le modèle est globalement significatif et 26,09% des variables expliquent le modèle. Les deux réformes sont significatives au seuil de 1%. La déconcentration contribue plus à la réduction de la pauvreté non monétaire que la décentralisation. Le redéploiement renforce l'offre des services sociaux de base auprès des populations qui en ont le plus besoin. L'offre du service est plus proche de la demande en termes d'accès. Cela signifie donc que la mise en place simplement des infrastructures reste insuffisante et sans le redéploiement des compétences nécessaires de l'Etat central vers les communes en termes d'offre des services sociaux de base qui contribuent plus à renforcer la fréquentation de ces services.

C-) Effets de la pauvreté non monétaire sur les indicateurs sociaux

Les données pour 2012, 2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné, prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne m'a pas permis.

****Pauvreté non monétaire avec les indicateurs sociaux**

Année retenues : 2007 2009 2011

**.xtreg np0 lape ldot lrec_com leducation_seco leducation_prim lsant if
anne !=2006, fe**

Nombre d' obs = 231

Nombre de groupes = 77

R2 = 0.3202

F(6,148) = 11.62

Prob > F = 0.0000

Tableau n° 6 : Analyse de la pauvreté non monétaire sur les indicateurs sociaux dans un contexte de décentralisation et de déconcentration

Pauvreté non monétaire	Coefficient	Std. Err.	t	P> t	9 [95% Conf. Interval]	
Déconcentration	-6.306757	5.688764	-1.11	0.269	-17.54845	4.934938
Décentralisation	1.924013	1.111185	1.73	0.085	-.2718253	4.119851
Resources aux	-3.204015	4.193776	-0.76	0.446	-	5.0834

Les données pour 2012,2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne ma l'a pas permis.

communes					11.49143	
Education secondaire	-25.10015	9.920122	-2.53	0.012	44.70352	5.49677
Education primaire	-5.117685	8.649406	-0.59	0.555	- 22.20997	11.9746
Servicesde santé	5.44357	5.461566	1.00	0.321	- 5.349153	16.23629
Constance	163.2513	79.59974	2.05	0.042	5.952491	320.5501

$F(76, 148) = 11.55$ $\text{Prob} > F = 0.0000$

Ici, 32% des variables exogènes expliquent le modèle qui est globalement significatif. La déconcentration, l'éducation primaire et secondaire et l'irec contribue à la réduction de la pauvreté non monétaire. Cette situation se justifie par le fait que dans une situation d'extrême pauvreté, le renforcement des capacités des populations a plus d'effet sur la réduction de la pauvreté non monétaire qu'un transfert direct de ressources monétaire vers ces types de populations. Le renforcement des capacités aident plus les populations en situation d'extrême pauvreté qu'un transfert direct d'argent.

En déduire une typologie des communes suivant le niveau de réduction de la pauvreté grâce à la décentralisation

d-) Typologie des communes

La méthode utilisée est celle des nuées dynamiques. Elle permet de retenir au départ le nombre de classes voulues. Les individus sont classés de manière à ce que les individus d'une même classe se ressemblent le plus possible et que les individus de classes différentes se ressemblent le moins possible. En essayant une classification en deux classes, seule la commune de Cotonou se distingue de toutes les autres communes. En passant à trois classes, Cotonou constitue une classe, Porto-Novo et Parakou forment une classe et toutes les autres communes se retrouvent dans une seule classe. Un classement en quatre classes met chacune des communes à statut particulier dans une classe et toutes les autres communes dans une même classe. Nous avons enfin retenu une classification en 5 classes qui permet de mettre chacune des communes à statut particulier dans une classe distincte et les autres communes en deux classes. Les résultats se présentent comme suit :

Ce tableau présente les caractéristiques de l'individu moyen de chaque classe autour duquel sont regroupés les autres individus (communes).

Centres de classes finaux					
	Classe				
	1	2	3	4	5
N_PO_2007	17,30	32,30	40,80	44,55	45,47
PO_2007	26,20	20,20	21,80	34,22	35,73
APE_2007	13196,00	5925,00	3771,00	5977,24	4020,94

DOT_2007	1,43E9	5,92E8	4,00E8	42954290, 92	47278574, 36
REC_COM_2 007	1,42E9	5,66E8	3,78E8	10891929, 53	14147532, 25
SANTE_2007	14,00	28,00	10,00	21,55	18,50
N_PO_2009	13,00	5,50	6,30	37,61	36,92
PO_2009	23,92	19,14	22,46	38,38	38,20
APE_2009	14823,00	6656,00	4236,00	6714,37	4516,86
DOT_2009	7,20E8	3,01E8	2,02E8	16916827, 87	18600378, 78
REC_COM_2 009	2,00E9	7,74E8	5,30E8	11064789, 47	14431611, 11
SANTE_2009	14,00	28,00	10,00	20,39	17,19
N_PO_2011	20,10	7,20	11,00	35,37	35,88
PO_2011	25,88	19,06	22,53	40,40	39,74
APE_2011	21463,00	9747,00	7902,00	10974,71	8679,61
DOT_2011	2,54E9	1,10E9	8,12E8	1,77E8	2,76E8
REC_COM_2 011	1,50E9	5,93E8	3,99E8	9652263,1 6	12589277, 78
SANTE_2011	15,00	27,00	12,00	20,42	18,31

Les distances entre les centres de classes se présentent comme suit :

Les données pour 2012,2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne ma l'a pas permis.

Distances entre les centres de classes finaux					
Class e	1	2	3	4	5
1		2,441E9	2,956E9	4,013E9	3,950E9
2	2,441E9		5,150E8	1,572E9	1,510E9
3	2,956E9	5,150E8		1,058E9	9,957E8
4	4,013E9	1,572E9	1,058E9		9,900E7
5	3,950E9	1,510E9	9,957E8	9,900E7	

Ce tableau montre que la classe 2 (Porto-Novo) n'est pas aussi loin des classes 4 et 5. Porto-Novo pouvait se retrouver aussi banalement dans l'une de ces classes et la classe 3 (Parakou) n'est pas aussi éloignée de la classe 4.

Répartition des individus par classe et distance par rapport au centre de classe.

Les individus les plus représentatifs d'une classe sont ceux qui sont plus proches du centre c'est-à-dire qui ont une distance faible au centre.

Récapitulatif des observations					
				Commune	Distance au centre de classe

Les données pour 2012,2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne ma l'a pas permis.

					(nuées dynamiques)
Classe d'affectation (nuées dynamiques)	1	1		Cotonou	,00000
		Tota l	N	1	1
	2	1		Porto-Novo	,00000
		Tota l	N	1	1
	3	1		Parakou	,00000
		Tota l	N	1	1
	4	1		Abomey	2,33886E7
		2		Adjarra	4,16994E7
		3		Adjohoun	8,05149E6
		4		Agbangniz oun	1,43801E7
		5		Aguegues	2,86507E7
		6		Akpro- Misserete	2,03413E7
		7		Allada	4,86745E7
		8		Athieme	1,82294E7
		9		Avrankou	1,84089E7

Les données pour 2012,2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne m'a pas permis.

	10	Bohicon	4,69127E7
	11	Bonou	2,65910E7
	12	Boukoumb e	3,42529E7
	13	Cobly	1,24692E7
	14	Come	2,07306E7
	15	Copargo	6,99204E6
	16	Cove	4,44728E7
	17	Dangbo	1,20771E7
	18	Grand- Popo	2,56209E7
	19	Ifangni	1,67045E7
	20	Kpomasse	8,85574E6
	21	Natitingou	2,83531E7
	22	N'dali	4,92935E7
	23	Ouake	3,69384E7
	24	Ouidah	2,20464E7
	25	Ouinhi	1,29205E7
	26	Pehunco	1,23318E7
	27	Perere	2,23816E7
	28	Pobe	3,25118E7
	29	Segbana	4,17820E7
	30	Seme-	2,07563E7

Les données pour 2012,2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne ma l'a pas permis.

			Kpodji	
		31	Sinende	4,01105E7
		32	So-Ava	6,27026E6
		33	Toffo	3,08955E7
		34	Torri- Bossito	1,20029E7
		35	Toucounto una	1,21543E7
		36	Zagnanado	2,99310E7
		37	Ze	1,11024E7
		38	Zogbodom ey	4,21996E7
		Tota l	N 38	38
	5	1	Abomey- Calavi	2,64981E7
		2	Adja-Ouere	3,43491E7
		3	Aplahoue	4,80200E7
		4	Banikoara	7,48417E7
		5	Bante	7,54500E6
		6	Bassila	3,02194E7
		7	Bembereke	8,97665E6
		8	Bopa	3,93382E7

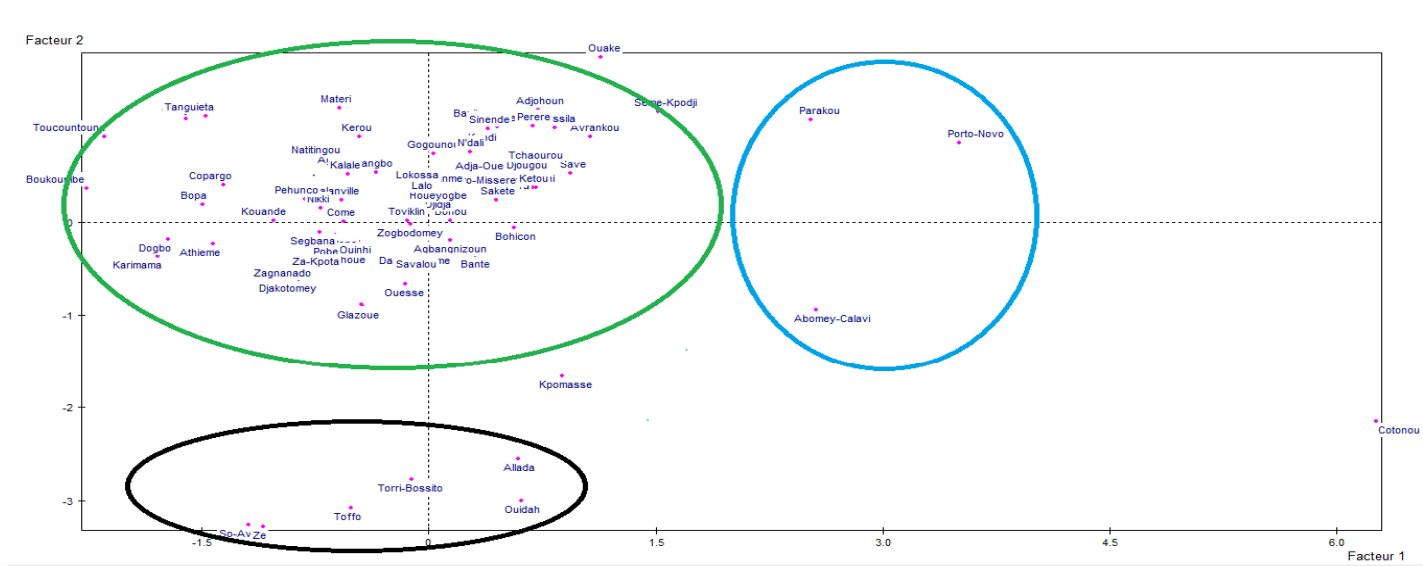
Les données pour 2012,2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne ma l'a pas permis.

	9	Dassa-Zoume	2,21198E7
	10	Djakotomey	1,32236E7
	11	Djidja	3,85705E7
	12	Djougou	2,24029E8
	13	Dogbo	1,11163E7
	14	Glazoue	4,81746E7
	15	Gogounou	2,74317E7
	16	Houeyogbe	4,30684E7
	17	Kalale	2,66742E7
	18	Kandi	1,39224E7
	19	Karimama	2,14443E7
	20	Kerou	4,23353E7
	21	Ketou	2,31123E7
	22	Klouekanme	2,89467E7
	23	Kouande	4,07628E7
	24	Lalo	9,06205E6
	25	Lokossa	5,08245E7
	26	Malanville	4,06036E7
	27	Materi	3,05670E7
	28	Nikki	2,90235E7

Les données pour 2012,2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne ma l'a pas permis.

		29	Ouesse	9,11572E6
		30	Sakete	4,26710E7
		31	Savalou	4,51860E7
		32	Save	3,36309E7
		33	Tanguieta	1,45091E7
		34	Tchaourou	1,02417E8
		35	Toviklin	3,48095E7
		36	Za-Kpota	3,71113E7
		Tota I	N	36 36
	Tota I		N	77 77

Une analyse en composante principale au niveau des communes apparaît plus nette dans le regroupement des communes ;



Les données pour 2012, 2013 et 2014 n'ont pas pu être livrées par le ministère. La présentation du colloque, si mon article est sélectionné prendra en compte ces données. Le délai d'envoi court ne m'a pas permis.

Fig n° : 1 Analyse de l'ACP des communes bénéficiant les mêmes types d'effet au niveau de la réforme

L'analyse de l'ACP donne trois grands groupes de communes qui bénéficient du même niveau d'impact de la réforme.

L'analyse du nuage des communes révèlent que celles-ci semblent se scinder en trois groupes à savoir :

- Groupe 1 encerclé en Gris compose de Allada, Ouidah, Torri-Bossito, Toffo, So-Ava, Zè
- Groupe 2 encerclé en Bleu constitué des communes Parakou, Abomey-Calavi et Porto-Novo
- Et le groupe 3 encerclé en Vert qui regroupe les communes Adjohoun, Avrankou, Perere, Mallanville, tangiété, Kérou, Guogounou, N'Dali, Sinendé, Tchaorou, Natitingou, Kalale, Lokossa, Dogbo, Lalo, Houegnogbe, Adjouere, Missrété, Kétou, Sakété, hoeugnogbé, Djidja, Toviklin, Bonou, Comè, Nikki, Pehounco, Mattéri, Sakété, Savè, Djougou, Bokpa, Koundé, zogbodomè, Bohicon, Agnangnizou, bantè, Savalou, Ouèssè, Glazouhoué, Oinhi, Pobè, Zakpota, Zagnanado ; Djakotomè, Attiémé, Karimama,
- Enfin, les communes de Kpomassè, Cotonou, Ouaké, ne bénéficient pas des impacts des réformes de la même manière que les trois groupes précédents.

Conclusion

Ce travail a voulu comparer l'impact de la décentralisation et de la déconcentration sur la réduction de la pauvreté. Les données utilisées sont issues de la base de l'INSAE EMICOV et les données des communes pris au ministère du développement. Les outils d'analyse utilisée sont la régression et l'ACP. Les résultats montrent quela décentralisation réduit plus la pauvreté monétaire que la déconcentration alors que la déconcentration réduit plus la pauvreté non monétaire que la décentralisation. De plus, les services sociaux de base réduisent beaucoup la pauvreté non monétaire dans un contexte de décentralisation et de déconcentration. On pourrait donc en conclure qu'en cas d'extrême pauvreté, le soutien financier à ces types de population les aide moins qu'un appui mettant l'accent sur le renforcement de leur capacité. Enfin, l'analyse des reformes selon les trois années permet de conclure comme Meloche (2007) offre plus davantage de réduction de la pauvreté monétaire et que la déconcentration de meilleures perspectives pour transformer le territoire que la décentralisation

Bibliographies

Aghion, P., Bolton, P. [1997], «A Theory of Trickle-Down Growth and Development», *Review of Economic Studies*, vol. 64, n°2, p. 151-172.

Bauer, R. [1966], « *Social Indicators*. Cambridge: M.I.T. », Press, 380 p.

Bird R., Rbel R. [2007], « Fiscal Fragmentation in decentralized countries subsidiary, solidarity and Asymmetry», Edward Elgar, Cheltenham.

Chevallier, J., Draï R., Rangeon F. [1983], «L'administration face au public, *Communication administration-administrés*», Paris, PUF.

Chevallier, J., Rangeon, F., Sellier, M. [1982], « *Le pouvoir local*», Paris, PUF.

Dafflon B. [1995], «Fédéralisme et solidarité», une étude de la péréquation en Suisse, Institut du fédéralisme, Série Etudes et colloque 15, Fribourg.

Dafflon B. [2005], «Les grands chantiers du fédéralisme financier Suisse, expérience unique ou exportable», in M. Mignolet (éd), De Boek , Bruxelles.

Divay, G. [1979], «La décentralisation en pratique, quelques expériences montréalaises 1970-1977», *Rapport de recherche no 5*, Montréal, INRS-Urbanisation.

Dockes, P., Rosier, B. [1988], «*L'Histoire ambiguë, Croissance et Développement en Questions*», Paris, Presses Universitaires de France, 334 p.

Dostaler, G. [1987], «La vision politique de Keynes», dans *La théorie générale et le keynésianisme*, ACFAS, coll. Politique et Économie.

Ebel, R., Yilmaz S. [2002], «Le concept de décentralisation fiscale et survol mondial, symposium international sur le déséquilibre fiscal», Rapport, annexe3, Commission sur le déséquilibre fiscal, Québec.

Eisenmann, C. [1947], «Centralisation et décentralisation, principes d'une théorie juridique», revue du droit public et de la science politique

Fambon, S. [2005], «Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus au Cameroun», *revue d'économie du développement*, 1 - Vol. 19 ; p. 91 - 122

Gauthier, I., Vaillancourt, F. [2002], «Déconcentration, délégation et dévolution : nature, choix et mise en place», miméo, institut de la Banque Mondiale, Washington.

Guesnier, B. [1986], «Développement local et décentralisation», Genève, Ed. Région Europe.

Habib, J., al. [2002], «Pauvreté et Hégémonisme, la société civile africaine face aux ajustements structurels de type nouveau», Oxfam America,

Hauriou, M. [1919], «Précis de droit administratif et de droit public», 9e éd, paris sirey 175p.

Herpin, N., Verger, D. [1997], «La pauvreté une et multiple, présentation générale», Economie et Statistique, numéro spécial Mesurer la pauvreté aujourd'hui, n°308-309-310, p. 3-22

Jalbert, J. [1991], «La décentralisation, enjeux et perspectives», un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Louis Maheu et Arnaud Sales, *La recomposition du politique*. Chp. 9, p. 251-272. Montréal : L'Harmattan et Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 324 p. Collection : Politique et économie. Tendances actuelles.

Jacquet, P., Olivier, C. [2003], «Infrastructures, croissance et réduction de la pauvreté», Article préparé pour le Forum franco-vietnamien (6-13 septembre 2003).

Lachaud, J.-P. [1997], «Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne, analyse comparative», Bordeaux, DT/ 11, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.

Livak, E., Bird R. [1998], «Rethinking decentralization in Developing Countries», World Bank, Washington, DC.

Madiès, T. [2002], «Fiscalité superposée et externalités fiscales verticales, faut-il reconsidérer le débat entre concurrence et coopération fiscale?», L'actualité économique- Revue d'analyse économique, Vol. 77(4).

Meloche, J.-P. [2007], «Le gouvernement, sa localisation et son impact sur le territoire», quatrième colloque de la relève VRM, 17-18 Mai 2007.

Moser, G., Ichida T. [2001], «Economic Growth and Poverty Reduction in Sub-Saharan Africa», IMF Working Paper WP/01/112, Washington DC.

Musgrave, R. [1959], «The theory of public finance», McGraw-Hill, New York

Oates, W. [1972], «Fiscal federalism», Harcourt Brace Jovanovich, New York.

Ouattara, S. [2007], «L'Elu et la Commune», imprimerie ENIF As-Salam, Gouvernance et liberté locale, Kartala

Programme Des Nations Unies Pour Le Développement (PNUD) 2010 : Infrastructure de base et niveau de pauvreté dans les communes du Bénin ; *Document de Travail n°007/2010*

Programme de Développement Municipal 1995 : Décentralisation en Afrique de l'Ouest

Région du Centre -Règlement intérieur de la région du Centre.

Prud'homme, R. [1995], «The dangers of decentralization», the world Bank Research Observer 10

Roig, C. [1966], «Théorie et réalité de la décentralisation» In: Revue française de science politique, 16e année, n°3, pp. 445-471.

ROSTOW, W. [1963], «*Les Etapes de la Croissance Economique*», Paris , Le Seuil, 207 p.

Sawadogo, A. [2001], «L'Etat africain face à la décentralisation», Karthala

Seers, D. [1969], «The Meaning of Development», *International Development Review*, vol.11, n°4, p. 3-4.

Stewart, F., Streeten, P. [1981], «*First things first, Meeting basic needs in developing countries*», Washington : Oxford University Press, 218 p.

Université de Settat 1997 : Les problèmes de la déconcentration administrative. Actes de travaux des journées d'études sur la déconcentration administrative, no 3, Maroc.